



# ■ Archives Louis Viannet, Secrétaire général de la CGT de 1992 à 1999

**(1978-2000)**

**187 CFD**

**Institut CGT d'histoire sociale  
Archives confédérales**

**Fonds personnel  
Archives de Louis Viannet, Secrétaire général de la  
CGT de 1992 à 1999.**

**1978-2000**

**187 CFD 1-72**

Répertoire méthodique réalisé par Aurélie Mazet, archiviste.

Montreuil  
MAJ 2024

## Identification synthétique

|                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| <b>Institué :</b>                   | Archives de Louis Viannet, Secrétaire général de la CGT de 1992 à 1999.  |
| <b>Producteur :</b>                 | Viannet Louis.   |
| <b>Dates extrêmes :</b>             | 1978-2000.   |
| <b>Cote :</b>                       | 187 CFD.   |
| <b>Importance matérielle :</b>      | 35 boîtes.   |
| <b>Niveau de description :</b>      | Fonds.   |
| <b>Lieu de conservation :</b>       | IHS CGT, Montreuil (93)  |
| <b>Conditions d'accès :</b>         | <p>La consultation se fait sur place dans la salle de lecture de l'IHS CGT.</p> <p>25 ans à compter de la date de création du document ou du document le plus récent dans le dossier.</p> <p>50 ans après leur clôture pour les dossiers contenant des données nominatives portant atteinte à la protection de la vie privée.</p> <p>Sur demande motivée, dérogation possible pour consulter le(s) document(s) dont le délai de communicabilité n'est pas atteint.</p> |
| <b>Conditions de reproduction :</b> | Demande auprès des archivistes.  |

## Historique du producteur

Louis Viannet naquit le 4 mars 1933 à Vienne, les médecins ayant recommandé à sa mère qui avait perdu un premier enfant lors d'une fausse-couche de se rendre à l'hôpital. Ses parents habitaient alors dans la Loire, près de Chavanay et de Saint-Pierre-de-Boeuf. Il était l'aîné d'une fratrie de quatre enfants. Son père travaillait comme ouvrier dans l'usine Rhône-Poulenc situé à Péage-de-Roussillon (Isère). Sa mère était femme au foyer. Né en 1902, son père fut mobilisé à la fin de la Première Guerre mondiale et se retrouva parmi les troupes d'occupation en Allemagne. Trop âgé pour être incorporé sur le front en 1939, il fut réquisitionné comme ouvrier dans les usines Rhône-Poulenc. De sensibilité communiste, mais non encarté, il était syndiqué à la CGT.

L'enfance de Louis Viannet fut marquée par le contexte de la guerre et en particulier par les restrictions alimentaires. En dernière année d'école primaire, son institutrice effectua des démarches auprès de ses parents pour les convaincre de le laisser poursuivre des études. À onze ans, il passa avec succès le diplôme d'études primaires préparatoires, instauré en 1941 par le gouvernement de Vichy, et entra comme boursier au lycée de Saint-Etienne (Loire). Les premières années comme interne, dans un univers où il côtoyait d'autres milieux sociaux, plus aisés, furent difficiles. Sa famille n'avait pas les moyens financiers pour acquérir l'ensemble des ouvrages scolaires qui étaient à la charge des élèves à partir de la classe de 5e. Ces difficultés contribuèrent à éteindre son intérêt pour les études. Une fois le baccalauréat obtenu, il décida de se présenter à différents concours : celui des Impôts, de l'Équipement, des PTT. Cette dernière administration l'admit en premier.

En janvier 1953, quelques mois avant ses vingt ans, Louis Viannet commença sa vie active à Paris, comme agent au guichet, d'abord dans un premier bureau de poste près de l'Opéra, puis dans l'annexe du bureau central du XVIIe arrondissement, près de l'avenue Wagram. La grève massive des fonctionnaires au mois d'août 1953 fut pour lui une expérience fondatrice qui orienta sa trajectoire à la fois personnelle et militante. En effet, ses études secondaires n'avaient pas été un moment fort de politisation, les journaux et les discussions politiques étant interdits au lycée. Bien que nourri par les conversations avec son père, c'est un peu en « néophyte » qu'il participa à la grande grève des postiers durant ce mois d'août. Les meetings qui se tenaient tous les matins, organisés par le comité de grève, constituèrent pour lui un observatoire privilégié, chaque syndicat expliquant ses positions. Louis Viannet y entendit pour la première fois celui qui était devenu en 1951 le secrétaire général de la fédération CGT des PTT, Georges Frischmann. Il fut séduit par ses qualités d'orateur. Il adhéra pendant la grève à la CGT. L'expérience du conflit fut à la fois dure et passionnante : l'absence de paye rendait le quotidien très difficile ; en même temps, le mouvement était massif et il déboucha sur une victoire, les décrets-lois pris par le gouvernement Laniel n'étant pas appliqués. Malgré de premières relations amicales, Louis Viannet demeurait un adhérent quelque peu isolé, ce qu'il ressentit fortement le jour où, avec des dizaines d'autres facteurs en grève, il fut arrêté par les forces de l'ordre pour occupation de la voie publique. Venu sur le piquet de grève sans papiers, il resta plus longtemps que les autres au commissariat, dans la mesure où, tout jeune agent à Paris, il était encore peu connu. Cet incident, mais surtout l'immersion dans la grève, nourrirent chez lui un désir d'engagement et de prise de responsabilité.

Peu après ce conflit, Louis Viannet se rendit compte d'une erreur commise à son encontre par l'administration des PTT. Ayant réussi non seulement le concours d'agent, mais aussi celui de contrôleur, il devait être nommé à ce grade. C'est une collègue et désormais camarade qui travaillait avec lui et qui était membre du bureau de la fédération CGT des PTT qui l'aidera à faire valoir ses droits. Le cours de contrôleur ayant déjà commencé à Paris, on lui proposa de suivre un cours pour les « contrôleurs internes » à Lyon. Là encore, l'expérience fut fondatrice : Louis Viannet côtoya dans ce cours qui débuta fin 1953 des agents plus âgés, ayant quelques années d'ancienneté et ayant pour certains participé à la Résistance. Alors

qu'il venait d'adhérer au PCF - là encore suite à la grève du mois d'août - il se retrouva grâce à ce cours dans un noyau fortement politisé, ce qui contribua à renforcer ses convictions.

À la fin du cours, il fut nommé aux chèques postaux de Lyon, mais ne prit pas le poste en raison de sa convocation au service militaire. Il fut affecté début 1954 dans un régiment en charge des transmissions, à Laval (Mayenne) et suivit une formation de radio. Le contexte était alors celui de la guerre d'Indochine — et en particulier de la bataille de Dien Bien Phu — et l'envoi du contingent fut à un moment envisagé, avant que le gouvernement de Pierre Mendès France ne décidât de négocier. Quelques mois plus tard, ce fut toujours en tant qu'appelé que Louis Viannet suivit le début de la guerre d'Algérie, ce qui alimenta chez lui des sentiments de crainte et de révolte. Son mariage en 1955 lui évita cependant d'être envoyé en Algérie. Il put finalement intégrer, une fois son service militaire achevé, les chèques postaux à Lyon.

Dès sa prise de poste en 1956, il prit contact avec les responsables de la CGT afin de leur signifier sa volonté de militer activement. Situé à côté de la place Jean Macé à Lyon, l'établissement lyonnais des chèques postaux comptait alors environ trois mille salariés dont 95% de femmes. Louis Viannet travaillait de nuit et intégra la sous-section syndicale spécifique à ce service. Elle comptait une bonne quinzaine de syndiqués qui s'affrontaient oralement dans de longs débats, toutes les nuits, avec des militants d'autres organisations syndicales et politiques. Le service était en effet très politisé et ces discussions sur des thèmes choisis en commun pour « animer » en quelque sorte la longue nuit de travail constituèrent une véritable école de formation. La question de la guerre d'Algérie y était omniprésente. Louis Viannet milita également au sein de la cellule d'entreprise du PCF qui couvrait l'ensemble des chèques postaux. Sur le plan syndical, il commença à gravir les échelons et assuma progressivement toutes les responsabilités : secrétaire de la sous-section, puis de la section, il fut élu en 1962 secrétaire du syndicat départemental des PTT. Alors qu'il était déjà membre du comité fédéral du PCF du Rhône, il fut pressenti pour intégrer le secrétariat fédéral. Avant de donner sa réponse, il prit conseil auprès de Georges Frischmann. Une pression venant de la CGT lui permit de privilégier la voie syndicale par rapport à la prise de responsabilité au sein du PCF. L'épisode est révélateur des tensions qui pouvaient alors entourer la politique des cadres dans les deux organisations. Son engagement au sein du parti resta évidemment fort et il suivit avant 1968 l'école centrale d'un mois. Il assura, cette fois en tant que formateur, une autre école d'un mois.

Louis Viannet devint en 1967, à trente-quatre ans, secrétaire général du syndicat régional des PTT et intégra à l'occasion du XXe congrès fédéral en novembre 1967 le bureau de la fédération. C'est en ayant ces responsabilités qu'il vécut et anima le mouvement le mai-juin 1968 à Lyon avec l'occupation de l'ensemble des établissements des PTT. Il y joua un rôle de premier plan dans la coordination des grèves et des revendications, dans l'animation des meetings et des assemblées générales et dans les négociations avec l'administration des PTT. Il fut alors marqué par plusieurs événements. D'une part, il fut très sensible à l'engagement dans le mouvement de travailleurs que l'on voyait habituellement peu dans l'action collective. Ce fut le cas aux chèques postaux, secteur très féminisé, où le mouvement de grève reconductible fut décidé, après l'organisation de débats, par une très large majorité d'ouvrières et d'employées. Le comité de grève des chèques postaux parvint à mettre en place un service en quelque sorte « autogéré » de ramassage du personnel pour favoriser la participation à l'occupation. D'autre part, après avoir eu, lors d'un aller-retour à Paris pour participer au bureau fédéral, la possibilité de suivre une manifestation étudiante, il émit quelques réserves en interne à la CGT sur une lecture trop étroite du rôle des « gauchistes » et incita à prendre la mesure du caractère massif de la révolte étudiante. Cette prise de position lui valut d'être désigné par Georges Churlet, alors secrétaire général de l'UD CGT du Rhône, pour intervenir à la demande de l'UNEF devant l'assemblée générale des étudiants à l'université de Lyon, quai Claude Bernard ; intervention au cours de laquelle il fut quelque peu chahuté.

En 1970, Georges Frischmann lui demanda de siéger pour la fédération au conseil supérieur de la fonction publique, ce qui le conduisit à déménager sur Paris malgré les implications personnelles que cela entraînait, en particulier pour sa compagne qui travaillait à Lyon dans une entreprise de transport spécialisée dans l'acheminement du fret. Le couple avec leurs deux enfants s'installa à Argenteuil (Val-d'Oise). Louis Viannet était devenu permanent pour la fédération en 1969. Il fut élu secrétaire général adjoint de celle-ci lors du congrès de 1972, à trente-neuf ans, et entra également à la commission exécutive confédérale cette même année. Le fait que Georges Frischmann l'appuyait fortement dans la perspective de lui succéder au poste de secrétaire général devint alors évident. Le rôle de Louis Viannet lors du conflit des PTT de 1974 fut celui d'un dirigeant national de premier plan, très investi dans la définition de la stratégie d'action et dans les négociations menées avec le ministère.

Repéré au sein de la fédération, Louis Viannet le fut aussi très vite, une fois à Paris, au niveau de la confédération. Georges Séguy estima qu'il pouvait accéder au poste de secrétaire général. Dans son ultime ouvrage (*Résister*, de Mauthausen à Mai 68, 2013, p. 191-193), ce dernier a relaté les termes de l'accord qu'il avait passé avec Henri Krasucki dans un contexte de fortes tensions entre les deux hommes en septembre 1981. Louis Viannet n'était pas, à ce moment là, membre du bureau politique du PCF ; il intégra le comité central en 1976. L'idée était que son élection au bureau politique lui permette de succéder à Henri Krasucki, après un « mandat de transition ». En février 1982, Georges Séguy suggéra que Louis Viannet le remplaçât au sein du bureau politique du parti. Alors que Georges Marchais approuvait la démarche, les réserves provinrent d'Henri Krasucki et de René Le Guen. Un accord fut finalement trouvé, mais l'incident est révélateur de l'intensité des tensions qui traversaient alors la centrale de Montreuil et qui étaient en partie gérées dans la direction du PCF.

Louis Viannet fut sollicité par Henri Krasucki à la veille du XLIIe congrès confédéral qui se déroula à Lille (Nord) en juin 1982 pour intégrer le bureau confédéral. Le fait de se retrouver très vite dans le jeu confédéral alors qu'il avait pris la direction de la fédération des PTT en 1979 et ce, après vingt-huit ans de mandat de Georges Frischmann, ne correspondait pas aux projets que ce dernier avait établis pour son dauphin. De fait, Louis Viannet quitta dès la fin de l'année 1982 la direction de la fédération, Albert Leguern prenant sa suite en tant que secrétaire général. Au sein du bureau confédéral, il assumait la direction de *La Vie ouvrière* ; il fut également en charge de la politique revendicative, ce qui le conduisit à se saisir très rapidement de dossiers comme les négociations sur l'assurance chômage et à investir pleinement les dimensions interprofessionnelles. Il fut de facto le numéro deux de l'organisation et il le resta dix ans.

En effet, ce fut seulement à l'occasion du XLIVe congrès confédéral à Montreuil (Seine-Saint-Denis) en 1992 que Louis Viannet succéda à Henri Krasucki au poste de secrétaire général. À l'occasion du CCN de juin 1991 les deux hommes présentèrent tour à tour un rapport livrant leur lecture de la profonde crise que traversait l'organisation sur le plan des effectifs, mais aussi de son orientation dans un contexte international profondément bouleversé par la fin de l'URSS. Pour un certain nombre de responsables de fédérations et d'unions départementales – à commencer par celles de la région parisienne – Louis Viannet apparaissait comme le garant d'une ligne « légitimiste » face au discours des « réformistes » ou des « modernistes ». Successeur adoubé par la direction du PCF, il n'était pas vu, par les journalistes et les observateurs extérieurs, comme porteur d'une volonté de changement. Les deux mandats qu'il effectua à la tête de la CGT, de 1992 à 1995, puis de 1995 à 1999, démontrèrent le contraire.

En effet, Louis Viannet n'assuma que six ans le mandat de secrétaire général, ce qui est relativement court au regard de ses prédécesseurs et de son successeur. Pour autant, cette période a été marquée par de profondes évolutions. La définition d'une ligne de

rassemblement de l'organisation, de réinscription dans le jeu des relations professionnelles et de recomposition des alliances internationales s'est surtout affirmée lors du deuxième mandat. Au cours du premier, Louis Viannet dut affronter en tant que secrétaire général une opposition interne qui n'était pas constituée comme telle mais qui s'exprimait au travers des positions assumées notamment par les responsables de l'UGICT, tel que Gérard Alezard, Alain Obadia, Lydia Brovelli et Sylvie Salmon-Tharreau. Il ne disposait pas d'une majorité claire au sein du bureau confédéral. Les critiques portaient sur le fait que l'organisation ne tirait pas assez vite toutes les conséquences de son affaiblissement numérique et de son déphasage par rapport aux transformations du salariat. L'habileté tactique de Louis Viannet consista à intégrer une partie de ces critiques, comme en attesta la réforme des statuts discutée et actée lors du LXVe congrès confédéral à Montreuil en décembre 1995, tout en rassemblant l'organisation. Le rôle central que joua la CGT durant le mouvement social de l'automne 1995 lui permit d'accélérer les réformes engagées, tout en dépassant les clivages qui avaient marqué le début des années 1990. Le bureau confédéral issu du 45e congrès, avec la présence notamment de Maryse Dumas (fédération des PTT) et de Jean-Louis Fournier (fédération de la métallurgie), apporta un soutien clair aux options qu'il défendait et que l'on pourrait qualifier comme celles d'un changement maîtrisé. Sur le plan international, le départ de la Fédération syndicale mondiale (FSM), vestige de la guerre froide, fut acté en 1995. Un travail en profondeur fut alors entrepris pour construire les conditions rendant possible l'adhésion de la CGT à la Confédération européenne des syndicats (CES), ce qui devint officiel en 1999. Sur le plan national, en s'appuyant sur l'aura reconquise par la CGT lors des manifestations et des grèves de l'automne 1995, sur le rétablissement des contacts avec Force ouvrière, mais en refusant en même temps l'enfermement dans un « pôle contestataire », Louis Viannet fit valoir l'idée d'un « syndicalisme rassemblé ». Il contribua à définir ce qui est restée ensuite l'orientation majeure de la CGT au cours de toute la décennie 2000, soit le fait de privilégier à chaque fois que cela s'avérait possible la démarche unitaire la plus large possible. Enfin, en annonçant à l'occasion du XXIXe congrès du PCF en décembre 1996 qu'il ne siégerait plus au bureau politique, Louis Viannet assumait un acte symbolique fort qui permit à la CGT d'approfondir un processus d'autonomisation amorcé dès 1993 lorsqu'aucune consigne de vote n'avait été donnée pour les élections législatives.

Dernier élément de son mandat, il parvint à bien préparer sa succession et laissa à Bernard Thibault, élu lors du XLVIe congrès à Strasbourg en février 1999, une organisation qui commençait à regagner des adhérents et qui occupait la première place dans le champ syndical.

Il mourut dans sa quatre-vingt-quatrième année le 22 octobre 2017. Ses obsèques eurent lieu le 26 octobre dans l'intimité.

Source : Dictionnaire biographique mouvement ouvrier mouvement social. Notice de S. Bérout. (Site du Maitron : <https://maitron.fr/spip.php?article187292>) consulté le 10 juillet 2024.

## Sources complémentaires

- **A l'IHS CGT**

### **Instances statutaires**

Répertoire méthodique des congrès confédéraux (en ligne sur le site de l'IHS CGT)

Comité confédéral national – 20 CFD.

Bureau confédéral – 183 CFD.

### **Communication – service presse**

Conférences de presse, communiqués, calendriers des activités confédérales – 15 CFD ; 23 CFD ; 102 CFD ; 431 CFD.

### **International**

Fédération syndicale mondiale – 279 CFD.

**Fonds des Secrétaires généraux et des autres membres du Bureau confédéral.**

**Photothèque de l'IHS CGT.**

- **Fédération de la FAPT (Montreuil).**

Contacteur l'archiviste : archives@cgt-fapt.fr

- **Aux AD 93**

Archives du PCF déposées aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis.

## Bibliographie sélective

Viannet Louis, *Syndicalisme, Les nouveaux défis*, Montreuil, Ed. de l'Atelier/VO Editions, 1995.

Langeois Christian, *Louis Viannet*, Ed. Arcane 17, 2024. (A paraître en septembre 2024)



## Sommaire

Instances statutaires : Comité confédéral national (CCN), Commission exécutive confédérale (CEC), Bureau confédéral. p.10

Secrétariat général. p.10-11

Relations avec les organisations de la CGT. p.11

Activité internationale : Fédération syndicale mondiale (FSM). p.11

Formation syndicale. p.11

Dossiers thématiques. p.12

## REPertoire

### Comité confédéral national (CCN), Commission exécutive confédérale (CEC), Bureau confédéral

Instances statutaires de la CGT, participation : coupures de presse, déclaration au Comité confédéral national (CCN) et à la Commission exécutive confédérale (CEC), interview, notes manuscrites, discours, interventions diverses, notes manuscrites du Bureau confédéral (BC).  
1982-1999

|                      |  |
|----------------------|--|
| 187 CFD 17/3         | Prise de notes. 1978   |
| 187 CFD 3/1          | 1982   |
| 187 CFD 16           | 1982-1986  |
| 187 CFD 3/2          | 1983   |
| 187 CFD 12/1         | CCN du 27-28 avril 1983 : communiqués, notes manuscrites<br>correspondance, état des cotisations à la trésorerie confédérale.  |
| 187 CFD 3/3          | 1984   |
| 187 CFD 1            | 1986-1988  |
| 187 CFD 18           | 1987   |
| 187 CFD 19           | 1987-1991  |
| 187 CFD 4/1          | 1989   |
| 187 CFD 4/2          | 1990   |
| 187 CFD 4/3          | 1991   |
| 187 CFD 14           | 1991   |
| 187 CFD 2            | 1992   |
| 187 CFD 6            | 1993   |
| 187 CFD 10           | 1993   |
| 187 CFD 8            | 1994   |
| 187 CFD 20           | 1991-1995  |
| 187 CFD 5            | 1996   |
| 187 CFD 13           | 1997   |
| 187 CFD 7/2          | 1998   |
| 187 CFD 31           | 1998-1999.   |
| 187 CFD 7/1          | Journal de bord et notes personnelles : notes manuscrites du bureau<br>politique (1982), problème de l'unité d'actions, coupures de presse, BC,<br>CE [1992].<br>1982-1995<br>Communicabilité : sous dérogation. |
| 187 CFD 15/3 et 15/4 | Journées d'études des secrétaires généraux des fédérations (journées<br>d'été de Courcelle) : notes manuscrites schéma d'intervention,<br>interventions.<br>1988, 1990-1994                                      |

### Secrétariat général

|                 |  |
|-----------------|--|
| Correspondance. | 1990-1999  |
| 187 CFD 26      | Cahier d'enregistrement des courriers entrant. 1993-1998 |
| 187 CFD 27      | 1990-1994  |
| 187 CFD 21      | 1994-1995  |
| 187 CFD 28      | 1995-1996  |
| 187 CFD 22      | 1996   |
| 187 CFD 23      | 1997   |
| 187 CFD 29      | 1997   |
| 187 CFD 24      | 1998   |

- 187 CFD 30 1998-1999
- 187 CFD 25 Relations avec la Présidence de la République et les différents ministères : correspondance. 1997-1998

### Relations avec les organisations de la CGT

- 187 CFD 17/2 Secteur confédéral « Politique, action, gestion financière » (PAGF) : circulaires. 1982
- 187 CFD 33/1 Fédération de l'agroalimentaire. 1990-1997
- 187 CFD 33/2 Fédération des industries du bois et de l'ameublement. 1991-1996
- 187 CFD 33/3 Fédération des cheminots. 1992-1998
- 187 CFD 33/4 Fédération de la chimie. 1991-1997
- 187 CFD 33/6 Fédération du commerce. 1993-1998
- 187 CFD 33/5 Fédération de la construction. 1986-1998
- 187 CFD 33/7 Fédération de l'énergie. 1984-1998
- 187 CFD 33/8 Fédération de l'équipement. 1995-1998
- 187 CFD 34/1 Fédération de l'éducation, la recherche et de la culture (FERC). 1989-1998
- 187 CFD 34/2 Fédération des travailleurs des industries du livre, du papier et de la communication (FILPAC). 1992-1998
- 187 CFD 34/3 Fédération des finances. 1990-1997
- 187 CFD 34/4 Fédération des officiers de la marine marchande. 1991-1996
- 187 CFD 34/5 Fédération des travailleurs de la métallurgie. 1995-1997
- 187 CFD 34/6 Fédération des organismes sociaux. 1994
- 187 CFD 32/7 et 17/6 Fédération des PTT. 1991-1997
- 187 CFD 34/7 Fédération de la police. 1992-1994
- 187 CFD 32/8 Fédération des ports et docks. 1990-1997
- 187 CFD 32/1 Fédération de la santé. 1995-1998
- 187 CFD 32/2 Fédération des services publics. 1990-1998
- 187 CFD 32/3 Fédération du spectacle. 1996-1997
- 187 CFD 32/4 Fédération des secteurs financiers. 1992-1998
- 187 CFD 32/6 Fédération du sous-sol. 1992-1997
- 187 CFD 32/5 Fédération textile-habillement-cuirs (THC). 1990-1998
- 187 CFD 35/1 Fédération des transports. 1991-1996
- 187 CFD 35/2 Fédération des travailleurs de l'Etat. 1993-1998
- 187 CFD 35/3 Fédération des professionnels de la vente (VRP). 1997
- 187 CFD 9 Relations avec les organisations de la CGT : correspondance reçue, circulaires aux organisations, communiqués de la Coordination du Bureau confédéral. 2000

### Activité internationale

- Fédération syndicale mondiale (FSM), Suivi et participation. 1982-1994
- 187 CFD 11 1982-1993
- 187 CFD 12/2 1994

### Formation syndicale

- 187 CFD 15/1 Stage organisé par le secteur politique revendicative, intervention : notes manuscrites, cours de Chantal REY. 1986
- 187 CFD 15/2 Stage intitulé « Responsable à la politique revendicative dans les unions départementales » organisé par le secteur politique revendicative,

intervention : notes manuscrites, programme du stage.

1988

**Dossiers thématiques** : coupures de presse, communiqués.

1978-1982

187 CFD 17/1 Force ouvrière (FO). 1982

187 CFD 17/4 CFDT. 1978-1981

187 CFD 17/2 Elections présidentielles de 1981, débats au sein de la CGT. 1981